

2014 2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les matières, ça se gère!





VADEC SA • 8^E RAPPORT D'ACTIVITÉ

Approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mars 2016

Exercice 2014 - 2015*

Vadec SA est organisée en 6 activités sectorielles:

-  **Incinération**
-  **Biodéchets**
-  **Centres logistiques régionaux** (précédemment «Recyclables»)
-  **Boues de STEP**
-  **Autres activités d'exploitation**
-  **Déchèteries**

Chaque activité est autonome financièrement et doit présenter ses comptes de pertes & profits séparément, l'objectif étant d'équilibrer les produits et les charges. Les bénéfices et/ou pertes de chaque activité sont ensuite reportés dans le tableau de variation des réserves et fonds. (> p. 40).

Les activités «Incinération» et «Boues de STEP» sont regroupées en un

centre de profits «Valorisation thermique» (CP-VT)



et les autres activités le sont en un

centre de profits «Valorisation des matières» (CP-VM).



* L'exercice comptable de Vadec commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

TABLE DES MATIÈRES

DONNÉES-CLÉS DE L'EXERCICE **4-5**

FAITS SAILLANTS **VADEC+ sur de bons rails, mais aussi...** **6-9**

LA CHARTE D'ENTREPRISE **10**

L'ÉQUIPAGE VADEC EN 2014-2015 **12-14**

Ressources humaines, organisation, gouvernance 12-13

Ensemble pour mieux gérer les matières de l'Arc jurassien: territoire, mission, actionnariat 14

LES STATISTIQUES **16-21**

Groupe d'activités VALORISATION THERMIQUE: Incinération, Boues de STEP **16-17**

Groupe d'activités VALORISATION MATIÈRES: Biodéchets, CLR, Autres activités, Déchèteries **18-21**

Rôle de Vadec dans le cycle des matières 22

LES COMPTES **24-46**

BILAN au 30 septembre 2015 **24-25**

COMPTES DE PERTES ET PROFITS **26-39**

Vadec SA **26-27**

Groupe d'activités VALORISATION THERMIQUE **28-31**

Incinération 28-29

Boues de STEP 30-31

Groupe d'activités VALORISATION MATIÈRES **32-39**

Biodéchets 32-33

Centres logistiques régionaux 34-35

Autres activités d'exploitation 36-37

Déchèteries 38-39

Tableau de variation des réserves et fonds 40

Annexe aux comptes annuels 41-42

Rapport des observateurs 43

Rapport de l'organe de révision 44-45

Résolutions 46



Biodéchets

9'564 t



Déchets recyclables

18'483 t

VALORISATION DES MATIÈRES ↑
↓ VALORISATION THERMIQUE

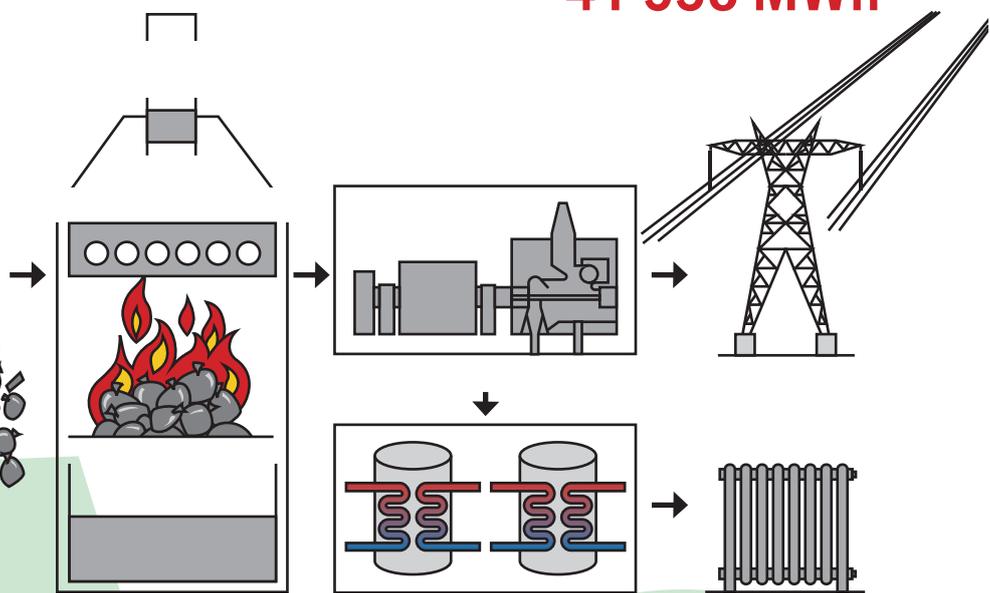
Déchets incinérables



100'021 t



13'092 t



Electricité de réseau



c'est la consommation annuelle de 11'500 ménages!

> 41'538 MWh

Chauffage à distance



ce sont 9 millions de litres de mazout économisés! **> 89'058 MWh**



DONNÉES-CLÉS DE L'EXERCICE

Durant son exercice 2014-2015, Vadec a

- **bénéficié d'un fonctionnement optimal de ses installations**
- **incinéré 100'021 t de déchets (plus 13'092 t de boues de STEP)**
- **fourni ainsi aux consommateurs 41'538 MWh d'énergie électrique et 89'058 MWh d'énergie thermique**
- **évacué en stockages sécurisés 20'649 t de mâchefers et 2'605 t de cendres et de boues**
- **traité 9'564 t de biodéchets**
- **assuré la reprise et/ou le conditionnement de 18'483 t de matières recyclables diverses**
- **généralisé un chiffre d'affaires de CHF 30.1 millions et dégagé un résultat d'exploitation de CHF 4.1 millions** qui a permis de procéder aux amortissements et provisionnements nécessaires aux évolutions majeures prévues ces prochaines années
- **poursuivi la mise en œuvre de VADEC+**, l'important programme de réorganisation de ses équipements et activités, qui prévoit notamment le regroupement des capacités de valorisation thermique sur le site de La Chaux-de-Fonds; et dans la cohérence de cette démarche
 - **avancé dans le processus de reconversion progressive du site de Colombier**
 - **préparé la 2^e étape de réalisation du pôle rail-route de Bellevue/La Chaux-de-Fonds**

... entre autres!

FAITS SAILLANTS



43'823 t par le rail!

Durant l'exercice, ce sont 43'823 t de déchets qui ont été transbordés sur le rail par Vadec: 26'986 t via les CJ (site de La Chaux-de-Fonds) et 16'837 t via les CFF (site de Colombier).

Nouvelles étapes pour VADEC+

Vadec poursuit avec cohérence et dans des conditions globalement positives son évolution dans la perspective de VADEC+, le programme de réorganisation de ses équipements et activités, engagé pour les adapter aux conditions du 21^e siècle. Rappelons que ce programme prévoit notamment le regroupement des capacités de valorisation thermique sur le site de La Chaux-de-Fonds. L'exercice écoulé, techniquement et financièrement satisfaisant, a été marqué par plusieurs étapes supplémentaires dans cette voie.

Comité de pilotage

Le Conseil d'administration s'est penché sur la structure du projet pour le renouvellement des installations du site de La Chaux-de-Fonds à l'orée 2025, notamment sur la constitution d'un comité de pilotage. Il a mis l'accent sur la coordination nécessaire avec la Ville de La Chaux-de-Fonds et une rencontre avec une délégation de la Ville a été organisée, permettant ainsi de fixer les objectifs généraux du projet.

Transition progressive à Cottendart

Une analyse financière détaillée a montré l'intérêt de poursuivre des activités d'incinération sur le site de Colombier durant la transition jusqu'au regroupement des capacités d'incinération sur le site de La Chaux-de-Fonds. Pour rappel, le site de Colombier est au bénéfice d'une autorisation d'exploitation qui arrive à échéance à fin septembre 2016. Son renouvellement est conditionné à une mise en conformité des installations pour répondre aux nouvelles directives environnementales. Un travail d'optimisation des processus durant ces derniers exercices a déjà permis d'améliorer la performance générale, tout en indiquant qu'une adaptation limitée des installations serait suffisante.

Sur la base d'une étude approfondie, le Conseil a ainsi approuvé un crédit cadre de CHF 7.1 millions HT pour la transformation d'une ligne d'incinération, notamment:

- installation d'un système d'injection de charbon actif pour l'abattement des dioxines;
- actualisation du système de contrôle-commandes avec possibilité d'un contrôle des processus depuis la salle de commandes du site de La Chaux-de-Fonds;
- augmentation de la puissance d'incinération et amélioration de la qualité de la combustion par recirculation des gaz.

La prolongation de la durée d'utilisation de cette ligne d'incinération demande d'entreprendre un programme d'entretien qui avait été mis en attente, soit des crédits d'investissement de:

- CHF 410'000.- HT pour le remplacement du surchauffeur de la chaudière;
- CHF 470'000.- HT pour la réfection du système d'évacuation des scories.

La seconde ligne d'incinération ne traitera plus de déchets incinérables du type ménager ou industriel au terme de l'exercice 2015-2016, son arrêt étant fixé au 30 septembre 2016.

Aménagement d'une place de transbordement et de gestion des déchets

Pour mener à bien cette transition VADEC+ sur le site de Colombier, une place de transbordement et de gestion de déchets incinérables et recyclables doit être aménagée sur la partie Est du site.

VADEC+ sur de bons rails, mais aussi...

Durant cet exercice, les discussions ont été poursuivies avec les institutions pour animaux SPANE et FNAA en vue d'une relocalisation de leurs activités sur l'extrémité Est de notre terrain, permettant d'en libérer la partie Ouest qui est plus adaptée à des activités de conditionnement de matières. Ces discussions ont abouti et les deux refuges seront au bénéfice d'un droit de superficie (DDP). La partie administrative de l'accord devrait être complétée d'ici la fin de l'année 2015 et les demandes de permis pour la construction des nouvelles infrastructures de la FNAA et de la SPANE devraient être déposées dans le courant de janvier 2016.

Concernant l'aménagement de la place, le Conseil a accordé un crédit cadre de CHF 10.7 millions HT pour l'ensemble du projet et un crédit d'investissement de CHF 4.5 millions HT pour la mise en œuvre des deux premières étapes. Ces dernières englobent la préparation des deux nouvelles parcelles FNAA et SPANE (démolition et viabilisation), la construction d'une rampe d'accès à la surface supérieure, ainsi que les murs de soutènement et l'aménagement de cette surface supérieure avec la construction d'un couvert sous lequel seront menées les activités de transbordement et de déchetage des déchets incinérables.

Pour s'assurer que les contours du projet soient bien compris par les riverains de Cottendart, le Conseil a souhaité rencontrer une délégation de l'association des riverains. Cette dernière a ainsi eu l'opportunité de partager ses inquiétudes avec le Conseil, qui a pu la rassurer. Des échanges réguliers entre Vadec et l'association sont d'ailleurs agendés pour que l'information puisse circuler de manière aussi efficiente que possible.

Pôle rail-route à La Chaux-de-Fonds: vers la phase 2

Élément-clé de la logistique du programme VADEC+, l'optimisation du transport rail-route des déchets à traiter et des résidus solides du traitement avait connu, lors de l'exercice précédent, une étape importante avec la mise en service et l'inauguration (août-septembre 2014) du pôle rail-route de Bellevue. Ce centre de transbordement rail-route, réalisé en partenariat avec les CJ (Chemins de fer du Jura) et la Ville de La Chaux-de-Fonds, s'est ainsi substitué à celui de la gare aux marchandises de La Chaux-de-Fonds, dont l'important réaménagement en quartier résidentiel, administratif et commercial «Le Corbusier» entraînait la suppression des voies CJ. Il a permis de raccourcir et de sortir du tissu urbain les transports des bennes par camions entre la voie ferrée et l'usine, et pourra servir de même à d'autres utilisateurs potentiels.

La 2^e phase de ce pôle rail-route, qui prévoit la construction d'une voie de manœuvre, sera lancée en 2017. A cet effet, un crédit de CHF 550'000.- HT a été alloué par le CA. Grâce à cet aménagement, les convois de déchets en provenance du Jura et du Jura bernois n'auront plus à se rendre à la gare de La Chaux-de-Fonds pour effectuer un changement de direction de la locomotive.

Autres dossiers

Déchèterie de la Croix en croissance

Réalisée, exploitée et gérée par Vadec pour desservir les communes de Cortaillod, Boudry, Milvignes et Brot-Dessous, la déchèterie de la Croix, à Cortaillod, soit environ 20'000 habitants, a été mise en exploitation en mai 2012, jusqu'ici sur un site et dans une configuration provisoires. Cette implantation provisoire, sur un terrain de l'entreprise Duckert, se devait d'officialiser durant le temps nécessaire pour finaliser les nombreuses démarches administratives d'achat à l'État, par l'entreprise Duckert, d'une parcelle située sur la partie Est et pour laquelle Vadec aurait un droit de superficie. Le chevauchement de ce terrain sur la tranchée couverte de l'autoroute A1 et toutes les contraintes constructives que cela présuppose ont contribué à complexifier ce dossier, qui est toutefois à bout touchant. Le Conseil a alloué un crédit d'investissement de CHF 2.0 millions HT pour la construction de la version définitive de la déchèterie et les travaux ont été lancés début octobre 2015 avec l'objectif d'une mise en exploitation au printemps 2016.



Injection de boues de STEP: quand la technique va...

Pour rappel, Vadec traite annuellement près de 14'000 tonnes de boues de STEP en provenance de collectivités neuchâteloises et vaudoises principalement et de quelques collectivités limitrophes.

En juillet 2011, une installation d'injection des boues de STEP a été mise en service sur le site de La Chaux-de-Fonds. Cette installation a fonctionné de manière optimale dès sa mise en exploitation et a donc répondu pleinement aux attentes. Le bon fonctionnement technique a été confirmé durant ces 4 exercices d'exploitation.

Au niveau financier, l'installation arrivera en fin d'amortissement au terme de l'exercice 2015-2016 et les résultats d'exploitation sont au-delà de ce qui avait été annoncé dans le cadre de la demande d'investissement.

Au niveau judiciaire, la société SID, à qui les travaux n'ont pas été adjugés, ne reconnaît toujours pas la validité des décisions prises par Vadec. SID a établi, en juillet 2012, une demande de dédommagement et a entamé des poursuites pour un montant de CHF 585'627.65. Vadec refuse de payer ce montant. Le Tribunal cantonal n'étant pas entré en matière pour des raisons de délais, SID a maintenant porté l'affaire au niveau du Tribunal fédéral. Ce dernier a renvoyé le dossier au niveau du Tribunal cantonal, en demandant de juger sur le fond. La procédure judiciaire suit donc son cours.

Ramassage et transport des déchets: nouveau septennat

Le mandat de ramassage et de transport des déchets pour la région BE-JU-NE a été attribué à l'entreprise Curty Transports SA par appel d'offres en marché public et ceci pour la période 2015-2021 (7 ans). Certaines communes voisines du Locle et de St-Imier sont maintenant desservies par ces dernières.

Celtor: reconduction du partenariat

De son côté, comme annoncé lors de notre dernier rapport, la négociation avec notre partenaire Celtor pour le renouvellement de la convention à son échéance au 31 décembre 2015 s'est conclue par la signature d'une nouvelle convention valable jusqu'à la fin de l'année 2020.

L'affaire des faux sacs

Évoquons enfin, dans un registre plus insolite, l'affaire des contrefaçons de SacNEVa qui a défrayé la chronique durant cet exercice. Une version contrefaite du sac officiel taxé du canton de Neuchâtel ayant été détectée à La Chaux-de-Fonds lors de contrôles, l'enquête a rapidement permis d'en établir l'origine. Cette imitation du modèle de 35 litres, le plus répandu, avait été produite à 10'000 exemplaires, en majeure partie utilisés, pour le compte d'un chef d'entreprise du canton de Neuchâtel, désireux de réaliser des économies, par un producteur établi en Suisse alémanique. L'identification de cette aberrante filière, s'ajoutant aux vols de sacs qui ont conduit les magasins à les retirer du libre-service, et aux incivilités plus banales d'une minorité d'usagers, laisse perplexe sur la capacité d'appréciation économique autant que sur le sens civique de certaines personnes.

Vadec, qui gère le système de sacs taxés officiels du canton de Neuchâtel par mandat de l'État, a déposé plainte pénale, de même que la Ville de La Chaux-de-Fonds. Les sacs taxés étant assimilables à des papiers-valeurs, puisqu'ils permettent de percevoir une partie des coûts liés au traitement des déchets, cette activité de contrefaçons provoque en effet un dommage aux collectivités publiques et entreprises concernées. Et ce sont en définitive les usagers et contribuables honnêtes qui sont ainsi lésés. L'auteur du délit, qui a reconnu les faits, a été condamné à une peine pécuniaire et au remboursement du dommage, estimé à une douzaine de milliers de francs. Mais le dossier n'est pas encore clos.



Préoccupations politiques et financières

Nouvelle Ordonnance fédérale sur le traitement des déchets: délais requis

Vadec a répondu à la mise en consultation de la nouvelle Ordonnance fédérale sur le traitement des déchets (OTD). Vadec a ainsi pu s'exprimer sur les sujets qui la concernent directement, notamment sur le délai de mise en œuvre de la politique de récupération du phosphore dans les boues de STEP qui devrait être d'au moins 10 ans, ceci pour que les meilleurs processus aient le temps d'émerger. Les UVTD devront aussi assurer la récupération des métaux dans les cendres volantes. Là aussi, Vadec a demandé à ce qu'un délai suffisant soit donné pour être en conformité.

Subventionnement du trafic marchandises par le rail: perspectives inquiétantes

Le Conseil a suivi avec attention les débats parlementaires sur le subventionnement du trafic marchandises par le rail, notamment la volonté de changer le système de subventionnement. Le projet examiné prévoit en effet que le subventionnement fédéral ne dépasse pas le montant de la contribution cantonale. L'application de cette clé de subventionnement pourrait conduire à une forte augmentation des tarifs pratiqués par les Chemins de fer du Jura pour le transport des déchets.

Pour s'assurer que la problématique soit bien connue des responsables politiques, le Conseil a adressé un courrier de sensibilisation aux élus conseillers aux États, ainsi qu'aux membres du gouvernement des trois cantons concernés (JU, BE et NE).

Placements/emprunts: politique redéfinie

La politique des placements/emprunts a été revue et formalisée comme annexe au règlement d'organisation, dont la gestion du contenu est de la compétence du Conseil d'administration.

La politique adoptée pour les placements est très restrictive, ceci aussi à la lumière de la performance des placements en cours pour lesquels a été enregistrée une moins-value de CHF 2.4 millions.

Selon la planification actuelle, Vadec n'aura pas recours à l'emprunt avant la phase d'investissement dans le renouvellement des installations de La Chaux-de-Fonds. D'ici là, Vadec devra définir une politique adéquate.

Caisse de pensions Prévoyance.ne

Tout au long de l'exercice, le Conseil et la direction ont assuré une veille attentive sur l'évolution du dossier de la caisse de pensions Prévoyance.ne, dont on sait que l'assainissement induit pour Vadec, comme pour les autres affiliés, des charges supplémentaires qui affectent les résultats d'exploitation.

Par convention, l'Etat de Neuchâtel s'est engagé à accorder, à titre onéreux, une garantie pour le découvert de Vadec. Cette solution a été retenue au vu de la structure de l'actionariat de la société, qui s'étend sur 4 cantons, et après un examen approfondi. Le taux d'intérêt annuel convenu est de 0.5% sur le montant du découvert technique. Cette garantie est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Sur l'année 2015, son coût pour Vadec a été de CHF 77'937.-.

Des informations détaillées au sujet de la caisse de pensions figurent dans l'annexe aux comptes.

Les autres pages de ce rapport fournissent par ailleurs les détails chiffrés et commentés de l'activité de la société.

CHARTRE D'ENTREPRISE

Vadec SA est une société anonyme d'intérêt public dont le but est la valorisation énergétique des déchets urbains combustibles, de façon économique et dans un souci de prévention de la pollution de l'air, du sol et des eaux. Vadec adhère pleinement aux objectifs du développement durable et accorde la priorité à la qualité, à l'environnement, à la santé et à la sécurité. L'entreprise est gérée par processus, selon un système fondé sur une philosophie d'amélioration continue.

Pour atteindre ses objectifs en matière de qualité, Vadec

- travaille dans l'intérêt de la population et des entreprises de son bassin de collecte et conseille les autorités des communes actionnaires dans le choix des solutions à mettre en œuvre;
- applique une politique du personnel basée sur les principes d'équité, de flexibilité et de pérennité de l'entreprise;
- dispense à son personnel la formation adéquate répondant aux besoins du poste et des responsabilités qui en découlent;
- s'informe des évolutions commerciales et technologiques afin de maintenir sa compétitivité.

Soucieuse du respect de l'environnement, Vadec

- prend les mesures nécessaires pour prévenir la pollution de l'air, des eaux et du sol;
- favorise la préservation des ressources naturelles et des matières premières, notamment en informant la population;
- collabore étroitement avec les autorités compétentes au niveau communal, cantonal et fédéral;
- préserve le patrimoine local par une intégration de ses bâtiments, infrastructures et activités au milieu environnant;
- assure les conditions optimales de fonctionnement des installations de production d'énergie pour tous les aspects (environnement, santé, sécurité et rentabilité).



Attachant une importance capitale à la santé et à la sécurité, Vadec

- forme et informe son personnel concernant l'identification des risques et les mesures à prendre pour les réduire;
- s'assure que tous les dispositifs de sécurité sont opérationnels et conformes aux exigences légales;
- adapte ces dispositifs à l'évolution technologique tout en respectant les contraintes économiques;
- collabore étroitement avec la Suva et les autres organismes officiels;
- étend toutes les règles et directives en vigueur dans l'entreprise aux utilisateurs, même occasionnels, de ses installations.



L'ÉQUIPAGE
2014 - 2015 >



L'ÉQUIPAGE VADEC EN 2014-2015

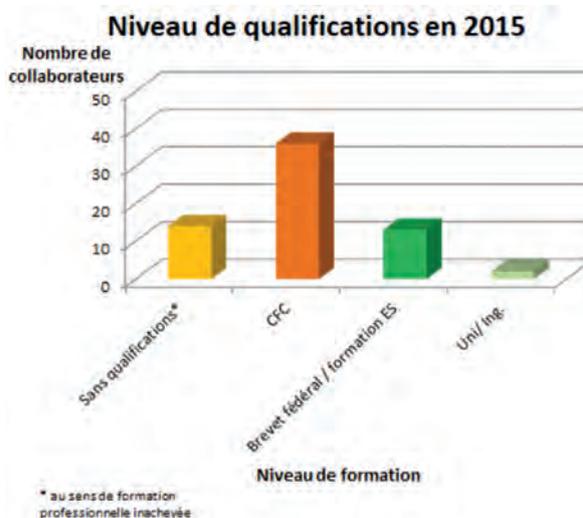
Ressources humaines: essentielles!

Ce qui fait d'abord Vadec, ce sont ceux qui y travaillent et mettent leur compétence, leur assiduité et leur conscience professionnelle au service de son fonctionnement sans faille, 24h sur 24 et 365 jours par an.

Au 1^{er} janvier 2015, Vadec comptait 69 collaborateurs (7 femmes et 62 hommes), équivalant à 63.9 UPT. Cet effectif est réparti sur nos 2 sites principaux d'exploitation à La Chaux-de-Fonds et à Colombier/NE.

Niveau de qualification croissant

Le niveau de qualification des collaborateurs est un objectif prioritaire pour Vadec. Depuis la fusion, un effort tout particulier a été mis sur la formation du brevet fédéral de thermiste. En effet, permettre à une partie importante du personnel d'obtenir une formation professionnelle supérieure est également un gage de qualité pour l'entreprise. Le graphique ci-contre illustre l'état actuel du niveau de qualification dans l'entreprise.



Approche clientèle

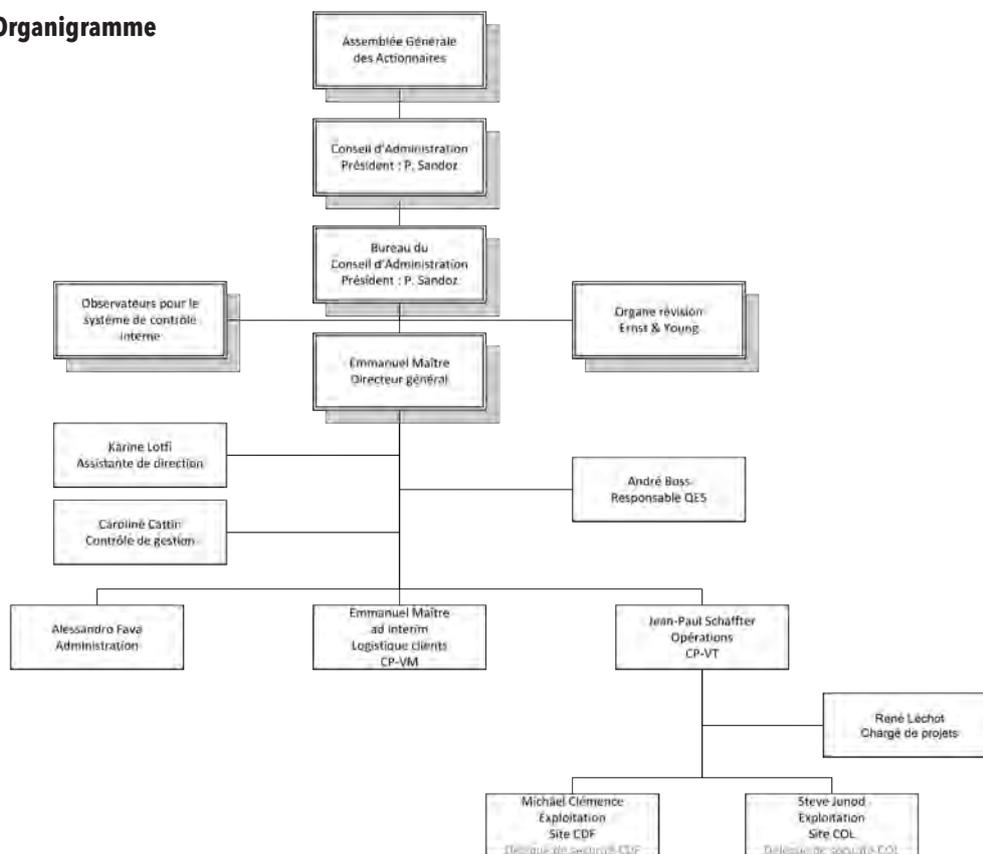
En 2016, VADEC SA va mettre un accent tout particulier sur le développement de l'approche clientèle, dans le but de donner une priorité aux attentes et aux besoins de nos clients, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises partenaires. Une formation interne à ce titre a déjà été suivie par le comité de direction et des actions pour l'ensemble des collaborateurs sont prévues.

Dix jubilaires, 200 ans d'expérience!

L'année 2015 nous a permis de célébrer 10 jubilaires qui auront accumulé au total environ 200 ans d'expérience!!! Pour les remercier de leur fidélité et de leur engagement de tous les instants, une sortie d'entreprise a été organisée et c'est avec enthousiasme et satisfaction qu'ils ont tout d'abord visité la brasserie Feldschlösschen à Rheinfelden pour comparer les différents processus industriels. Après cette visite désaltérante, nos collègues ont également pu se confronter aux normes de rigueur et de sécurité que la société SR Technics impose bien naturellement dans les processus de révisions des avions de ligne à l'aéroport de Zurich-Kloten. Vadec tient ici à remercier vivement ses chers jubilaires et leur souhaite encore une longue et enrichissante carrière.



Organigramme

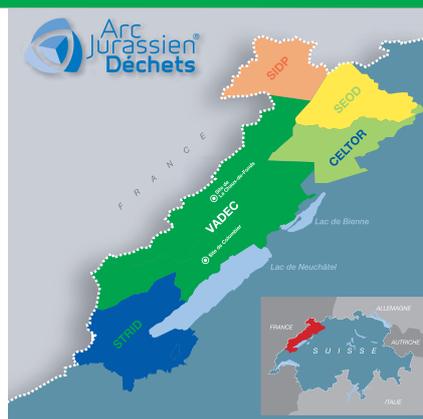


Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu au cours de l'exercice 2014-2015 cinq séances plénières et dix séances de son seul bureau. Il a enregistré deux mutations, mentionnées ci-dessous. Son effectif est de 18 membres (dont un poste vacant pour les Montagnes neuchâtelaise) et sa composition est la suivante:

Président:	Pascal Sandoz*, conseiller communal, Neuchâtel	Frédéric Laurent, conseiller communal, Milvignes
Vice-président:	Jean-Charles Legrix*, conseiller communal, La Chaux-de-Fonds	Pierre-André Monnard, conseiller communal, La Chaux-de-Fonds (jusqu'au 28.05.2015)
Secrétaire:	Gérard Meyer*, membre du Comité du SIDP, Porrentruy	Sylvia Morel, conseillère communale, La Chaux-de-Fonds (dès le 28.05.2015)
Membres:	Renaud Baume, maire, Les Breuleux	Jean-Philippe Petitpierre*, vice-président, STRID SA
	Fabio Bongiovanni, conseiller communal, Neuchâtel	Remigio Pian, chef Département énergies & produits, Viteos SA
	Denis De La Reussille, conseiller communal, Le Locle	Michel Rossi, conseiller communal, Peseux
	Yves-Alain Fleury, membre du Comité du SEOD, Delémont	Marie-Claude Schaller, conseillère communale, Plateau de Diesse
	Josette Frésard*, administratrice, Viteos SA	Jean Wenger *, conseiller communal, Hauterive
	Gian Carlo Frosio, conseiller communal, Les Ponts-de-Martel (jusqu'au 07.07.2015 - Poste vacant)	
	Christian Hostettler, conseiller communal, Val-de-Ruz	
	Michel Jeanneret, conseiller municipal, Saint-Imier	
		* Membre du bureau du Conseil
		Réviseur: Fiduciaire Ernst & Young SA, Pierre-Alain Coquoz, Lausanne
		Direction: Emmanuel Maître, directeur

ENSEMBLE POUR MIEUX GÉRER LES MATIÈRES DE L'ARC JURASSIEN



Vadec SA Réseau de valorisation des déchets - Arc jurassien est l'entreprise régionale d'intérêt public chargée de la gestion globale des déchets dans le centre de l'Arc jurassien suisse. Sa zone d'activité couvre un territoire englobant l'ensemble des cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que le Jura bernois et une partie du Nord vaudois et concerne plus de 350 000 habitants. L'entreprise exploite en propre deux centres de traitement à La Chaux-de-Fonds (où elle a son siège) et à Cottendart/Colombier NE. Vadec est active sur l'entier de la chaîne de gestion des déchets, que ce soit au travers de ses propres prestations ou de celles de ses partenaires régionaux: sensibilisation à la réduction et au tri des déchets, mise en place et gestion de systèmes logistiques de collecte, développement et mise en œuvre de concepts techniques de traitement, valorisation des matières, production d'énergies, neutralisation et stockage final des déchets non-valorisables. Elle se positionne ainsi comme un centre de compétences majeur dans ces domaines.

Ses actionnaires sont les collectivités publiques et entreprises en mains publiques suivantes:

Actionnaires	Nombre d'actions	Numéros de certificats	Actionnaires	Nombre d'actions	Numéros de certificats
Bevaix	1'373	3	Les Planchettes	128	53
Boudry	3'432	6	Les Ponts-de-Martel	962	55
Brot-Dessous	137	7	Lignièrès	412	56
Brot-Plamboz	64	8	Milvignes	5'216	1 + 4 + 13
Celtor	8'018	9	Montalchez	137	58
Corcelles-Cormondrèche	2'608	14	Montfaucon	641	59 + 60
Corgémont	1'155	15	Muriaux	385	46 + 62
Cormoret	449	17	Neuchâtel	22'634	63
Cornaux	824	16	Nods	412	64
Cortailod	2'059	18	Peseux	3'638	66
Cortébert	577	19	Plateau de Diesse	1'236	22 + 37 + 67
Courtelary	962	20	Renan	834	68
Cressier	1'098	21	Rochefort	412	69
Enges	137	24	Saignelégier	1'347	31 + 54 + 70
Fresens	137	29	Saint-Aubin-Sauges	1'510	71
Gorgier - Chez-le-Bart	1'030	30	Saint-Blaise	2'128	72
Hauterive	1'441	32	Saint-Brais	64	73
La Chaux-des-Breuleux	64	33	Saint-Imier	5'068	74
La Chaux-de-Fonds	27'053	34	SEOD	9'879	76
La Chaux-du-Milieu	257	35	SIDP	6'022	77
La Ferrière	321	36	Sonceboz-Sombeval	1'026	78
La Neuveville	2'128	38	Sonvilier	1'091	79
La Sagne	706	39	Soubey	57	88
La Tène	1'716	57 + 81	Strid SA	13'728	80
Le Bémont	257	40	Val-de-Ruz	8'101	5 + 10 + 11 + 12 + 23 + 25 + 26 + 27 + 28 + 44 + 51 + 52 + 61 + 75 + 86
Le Cerneux-Péquignot	257	41			
Le Landeron	2'265	42	Val-de-Travers	343	82
Le Locle	9'038	43	Valangin	206	83
Le Noirmont	1'026	45	Vaumarcus	137	84
Les Bois	770	47	Villeret	834	85
Les Brenets	898	48	Viteos SA	18'000	87
Les Breuleux	1'091	49			
Les Enfers	64	50	TOTAL	180'000	

LES STATISTIQUES
2014 - 2015



STATISTIQUES  VALORISATION THERMIQUE INCINÉRATION BOUES DE STEP

QUANTITÉ DE DÉCHETS INCINÉRÉS

			2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
			97'804	108'820	106'860	110'504	101'795	98'866	
			50'576	55'619	45'176	49'795	48'132	46'697	
			47'228	53'201	61'684	60'709	53'662	52'169	
			5'199	609	6'059	242	797	2'719	

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ VENDUE

			2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
			39'102	43'331	46'048	46'172	39'624	42'292	
			15'136	6'252	18'187	18'188	15'943	18'570	
			23'966	27'079	27'861	27'985	23'681	23'722	

PRODUCTION D'ÉNERGIE THERMIQUE VENDUE

			2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
			84'434	90'059	86'450	88'678	91'216	89'717	
			59'569	63'854	62'699	63'199	64'560	66'054	
			24'865	26'205	23'751	25'479	26'656	23'663	

TEMPS DE FONCTIONNEMENT DES LIGNES D'INCINÉRATION

			2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
			7'890	7'753	7'946	8'094	7'963	8'056	
			8'154	7'592	8'314	8'313	7'534	8'084	
			7'811	8'516	7'699	8'517	7'994	7'976	

QUANTITÉ DE RÉSIDUS

			2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
			22'129	23'027	22'874	22'642	20'210	20'554	
			3'054	3'263	3'083	3'083	2'528	2'569	

QUANTITÉ DE BOUES DE STEP INCINÉRÉES

			2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
			9'427	7'025	8'498	11'646	10'927	13'636	
			4'638	5'857	3'860	2'320	2'959	1'537	

VALORISATION THERMIQUE  STATISTIQUES

INCINÉRATION 

BOUES DE STEP 

(HORS BOUES DE STEP)

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
100'021	tonnes	à Vadec, total
46'906	tonnes	à CDF (ligne 1)
53'115	tonnes	à COL (lignes 2+3)
3'482	tonnes	sous-traitées à des installations extérieures

100'021 t

(HORS CONSOMMATION PROPRE)

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
41'538	MWh	à Vadec, total
16'090	MWh	à CDF (ligne 1)
25'448	MWh	à COL (lignes 2+3)

41'538 MWh

(HORS CONSOMMATION PROPRE)

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
89'058	MWh	à Vadec, total
66'413	MWh	à CDF (ligne 1)
22'645	MWh	à COL (lignes 2+3)

89'058 MWh

(MAX. THÉORIQUE: 1 ANNÉE MOYENNE = 8'765 h)

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
8'152	heures	ligne 1 CDF
8'269	heures	ligne 2 COL
8'020	heures	ligne 3 COL

plus de

8'000 h

pour chacune des 3 lignes

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
20'649	tonnes	mâchefers mis en décharge à CELTOR
2'605	tonnes	cendres mises en décharge à ISDS

23'254 t

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
13'092	tonnes	à Vadec, total
1'096	tonnes	sous-traitées à des installations extérieures

13'092 t

- STATISTIQUES
-  VALORISATION MATIÈRES
 -  BIODÉCHETS
 -  CENTRES LOGISTIQUES RÉGIONAUX
 -  AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

QUANTITÉ DE BIODÉCHETS TRAITÉS

			2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
			3'562	3'842	3'824	4'155	4'325	4'655	
			4'233	3'652	3'371	5'103	5'569	5'440	

QUANTITÉ DE COMPOST PRODUIT

			2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
			1'364	1'501	1'593	1'358	1'268	1'421	

QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉCEPTIONNÉES

							2012-2013	2013-2014	
							4'481	4'404	
							5'773	6'067	
							89	76	
							3'572	3'872	
							14	13	
							2'972	3'414	

QUANTITÉ DE MATÉRIEL DE COLLECTE LOUÉ

						2011-2012	2012-2013	2013-2014	
						253	220	208	
						138	328	384	

NOMBRE DE VISITES DE GROUPES CONDUITES

			2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	
			106	162	114	68	53	85	

VALORISATION MATIÈRES  STATISTIQUES

BIODÉCHETS 

CENTRES LOGISTIQUES RÉGIONAUX 

AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION 

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
4'524	tonnes	à Vadec, total
5'040	tonnes	sous-traitées dans d'autres installations

4'524 t

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
1'464	tonnes	à Vadec, total

1'464 t

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
4'436	tonnes	verre
5'523	tonnes	papier
101	tonnes	métaux
4'847	tonnes	carton
12	tonnes	déchets spéciaux
3'564	tonnes	bois

18'483 t
de matières recyclables

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
193	pièces	bennes
433	pièces	conteneurs

626
contenants mis à disposition

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
117	groupes	

117 groupes

STATISTIQUES  VALORISATION MATIÈRES DÉCHÈTERIES**QUANTITÉ DE DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS**

						2011-2012	2012-2013	2013-2014	
						115	321	386	
						110	370	425	
						28	63	93	
						46	217	268	
						27	113	141	
						40	138	174	
						8	20	25	
						6	32	50	
						63	168	215	
						2	7	7	
						1	7	8	
						1	2	3	
						1	2	2	
						90	186	216	
						1	3	1	
						90	233	316	
						79	185	237	
						5'553	15'491	18'881	
						1	2	3	
						6'220	13'220	3'780	2
						160	320	1'200	
						36	97	148	
						5	16	17	

VALORISATION MATIÈRES  STATISTIQUESDÉCHÈTERIES 

2014-2015	UNITÉS	PRÉCISIONS
423	tonnes	bois (classe 4)
513	tonnes	déchets encombrants incinérables
100	tonnes	biodéchets
310	tonnes	papier
176	tonnes	carton
224	tonnes	verre
29	tonnes	bouteilles PET
64	tonnes	déchets plastique
234	tonnes	ferraille
8	tonnes	aluminium
9	tonnes	capsules de café
2	tonnes	huiles végétales
3	tonnes	huiles minérales (moteur)
284	tonnes	vitres, céramique et autres déchets inertes
2	tonnes	câbles électriques
329	pièces	frigos
269	pièces	autres gros appareils électroménagers
22'658	pièces	petits appareils électroménagers
2	tonnes	piles et accumulateurs
20'680	pièces	tubes fluorescents
1'960 ^③	pièces	ampoules économiques
480	pièces	cartouches d'encre imprimantes
290	conteneurs	habits et chaussures
22	tonnes	déchets spéciaux

① Pas de comptabilisation

② Changement de prestataire - pas de retour sur les quantités

③ Comptabilisation séparée pour les ampoules électriques

423 t
de bois usagé

513 t
d'encombrants incinérables

100 t
de biodéchets

486 t
de papier et de carton

224 t
de verre

242 t
de ferraille et d'aluminium

284 t
de déchets inertes

23'256
appareils électroménagers

22'640
tubes et ampoules d'éclairage

290
conteneurs d'habits et chaussures

LE RÔLE DE VADEC DANS LE CYCLE DES MATIÈRES

D'UNE ÉCONOMIE LINÉAIRE À UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Agir localement, penser globalement. Le rôle de Vadece s'inscrit dans cette approche, aujourd'hui indispensable, de notre monde et de ses exigences vitales.

Les déchets, c'est... la vie! Tout processus naturel, toute activité humaine, génère une part de déchets. Il faut donc les intégrer efficacement à l'organisation de nos activités, et leur vouer la considération due à tout élément constitutif des cycles vitaux.

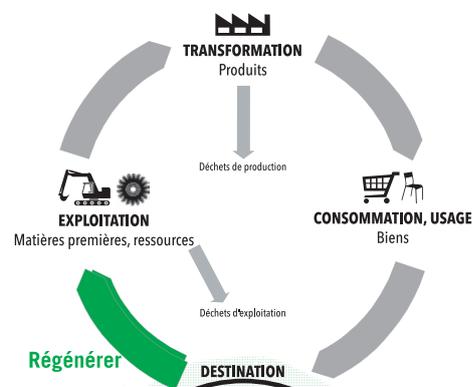
Les déchets que nous produisons ne peuvent plus être considérés comme des rebuts à éliminer.

Il s'agit de matières premières transformées. Or, elles n'existent qu'en quantité limitée sur notre planète. Pour ne pas épuiser ces ressources indispensables à la vie, nous devons en maîtriser l'utilisation dans le cadre d'un circuit optimisé, compatible avec les équilibres naturels.

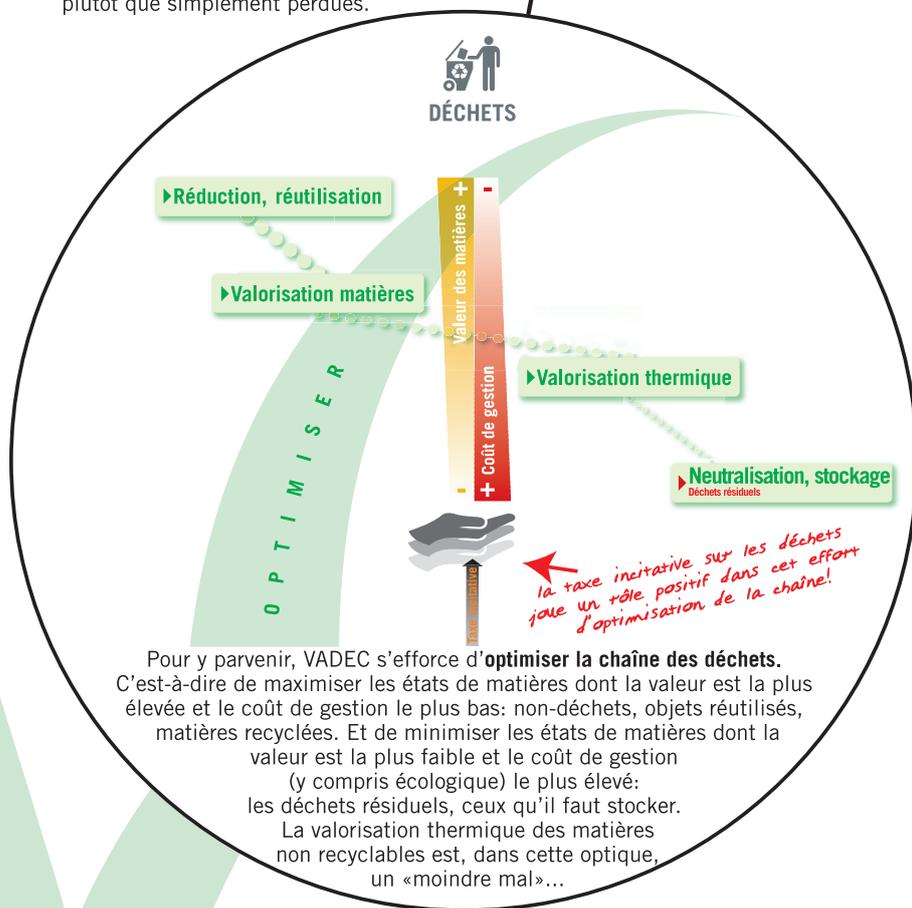
C'est le principe de l'économie «circulaire», qui se fonde sur une régénération permanente des ressources, en opposition à l'économie «linéaire» de l'usage unique (produire, utiliser, jeter).

Minimiser les gaspillages, les pertes de valeur des matières, c'est aussi maximiser la stabilité économique, favoriser un développement durable de notre civilisation. Une exigence écologique vitale peut donc être vue en même temps comme un formidable atout économique.

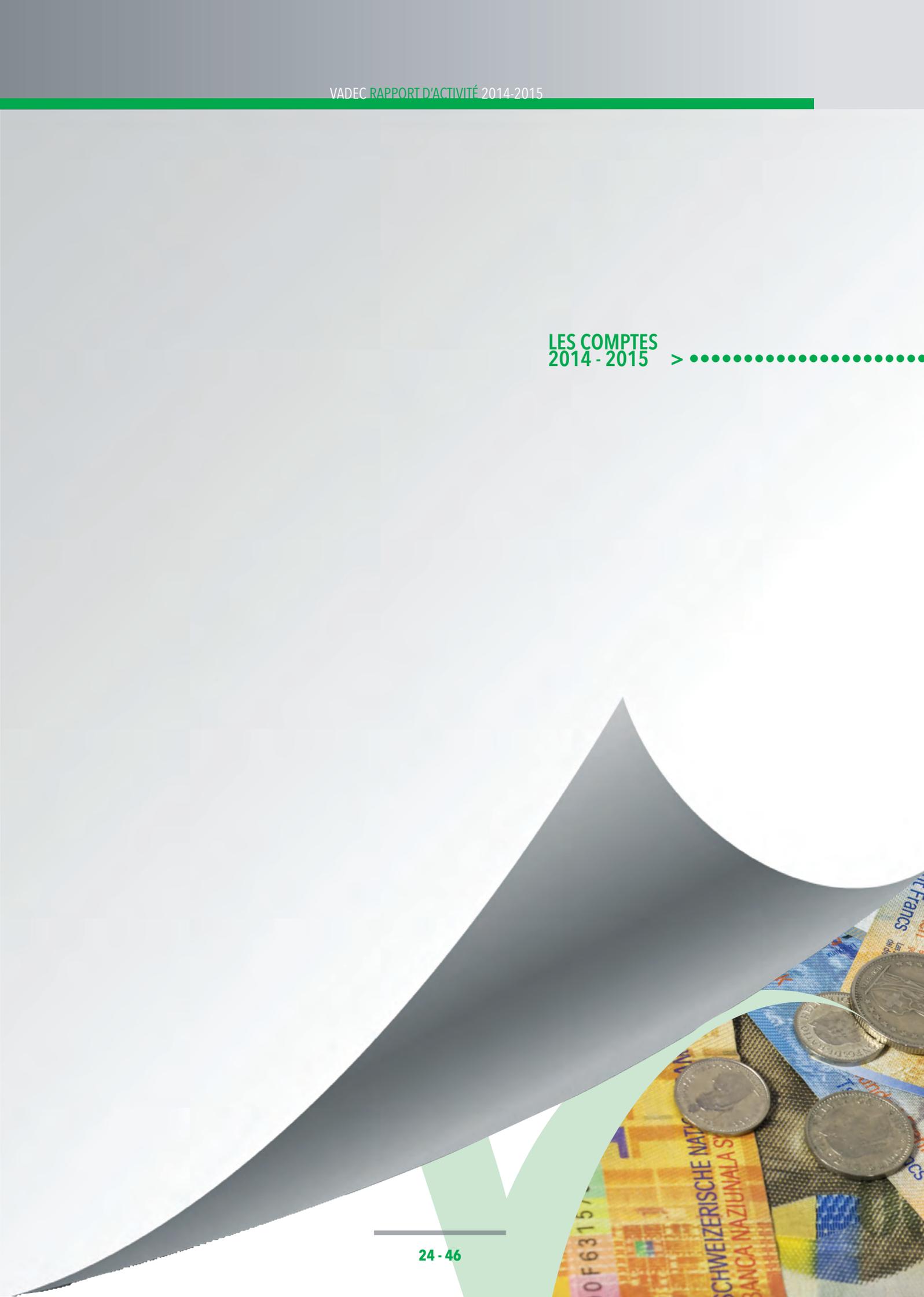
A son échelle, dans sa région, Vadece inscrit son action dans cette perspective: contribuer à régénérer au maximum les matières parvenues en fin d'un premier cycle d'utilisation; contribuer ainsi à la substitution durable d'une économie circulaire à une économie linéaire.



Le rôle de VADEC est de contribuer à ce qu'un maximum de matières composant les déchets soient régénérées et ainsi réintroduites dans le cycle, pour économiser les matières premières et les ressources naturelles, plutôt que simplement perdues.



LES COMPTES
2014 - 2015



BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2015 VADEC SA



ACTIF	30.09.2015	30.09.2014
	CHF	CHF
Liquidités	23'379'980.10	26'890'625.47
Débiteurs tiers	3'754'683.85	2'376'530.65
Du croire	-28'218.35	-28'218.35
Débiteurs, personnes proches	2'720'308.00	3'890'350.90
Débiteurs divers	82'647.28	100'588.95
Placement de trésorerie	10'000'000.00	0.00
Actifs transitoires	920'229.41	953'335.80
Stock pièces de rechange	2.00	2.00
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	40'829'632.29	34'183'215.42
Bâtiments	923'834.00	1'254'391.15
Bennes	56'182.16	45'665.45
Installations de production	5'518'643.61	7'903'540.19
Matériel administratif	8'601.20	22'845.00
Mobilier, agencement	0.00	12'710.54
Informatique	85'447.63	108'091.84
Terrains	2'247'499.80	2'259'999.60
Voies ferrées et routes	162'040.20	228'320.40
Projets globaux	2'225'074.49	2'719'978.67
Véhicules	25'063.25	38'737.25
Projet «Incinération 2015»	0.00	1'606'279.90
Immobilisations en cours de construction	5'203'401.97	3'472'261.07
Immobilisations financières et participations	6'087'280.00	8'533'000.00
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	22'543'068.31	28'205'821.06
TOTAL ACTIF	63'372'700.60	62'389'036.48

PASSIF	30.09.2015	30.09.2014
	CHF	CHF
Fournisseurs, créanciers divers	2'427'141.07	2'666'836.86
Engagements, personnes proches	461'596.60	504'223.25
Passifs transitoires	1'027'950.73 ¹	1'253'942.53
SacNEVa	2'968'540.87	3'393'647.96
TOTAL FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	6'885'229.27	7'818'650.60
Emprunts	0.00	0.00
Provision achat, renouvellement bennes et machines	247'050.86	247'050.86
Provision stock de balles	802'051.50	818'022.00
Provision remise en état	2'270'813.15	2'270'813.15
Provision pour fluctuation du prix des matières	124'121.49	124'121.49
Provision aménagement des Bulles	114'502.35	0.00
Provision assainissement Prévoyance.ne	840'500.00	600'500.00
TOTAL FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME ET PROVISIONS	4'399'039.35	4'060'507.50
Capital-actions	18'000'000.00	18'000'000.00
Réserves et fonds	32'509'878.38 ²	29'253'811.79
Fonds de renouvellement UVTD	1'265'195.05 ³	2'268'292.44
Résultat activité 1 - Incinération	0.00 ³	0.00
Résultat activité 2 - Biodéchets	0.00 ³	9'550.80
Résultat activité 3 - Centres logistiques régionaux	8'779.68 ³	4'321.63
Résultat activité 4 - Boues de STEP	226'170.78 ³	878'360.09
Résultat activité 5 - Autres activités	78'179.69 ³	95'541.63
Résultat activité 6 - Déchèteries	228.40	0.00
TOTAL FONDS PROPRES	52'088'431.98	50'509'878.38
TOTAL PASSIF	63'372'700.60	62'389'036.48

¹ Provision 13^{es} salaires: CHF 303'894.35
Provision pour heures suppl. et vacances: CHF 501'108.25
Factures à recevoir: CHF 204'498.13
Autres: CHF 18'450.00

² Le détail des réserves et fonds est présenté sur un tableau séparé > p. 40

³ Présentation du résultat par activité

COMPTE DE PERTES ET PROFITS VADEC SA



	Bouclément 2013-2014 CHF	Budget 2014-2015 CHF	BOUCLEMENT 2014-2015 CHF
3 PRODUITS D'EXPLOITATION			
300 Produits clients	22'977'025.49	22'179'878.50	22'088'332.60
301 Produits de vente d'électricité à Viteos	2'343'465.02	1'988'492.00	1'908'510.35
301 Produits de vente de chaleur aux CAD	3'035'839.46	3'039'880.00	2'761'250.98
301 Produits des repreneurs de déchets	1'456'521.29	1'453'151.00	1'367'086.41
302 Autres produits (refacturation interne et autres)	1'788'798.94	850'525.00	1'973'474.79
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	31'601'650.20	29'511'926.50	30'098'655.13
4 CHARGES D'EXPLOITATION			
40X Evacuation des déchets et des résidus	7'167'775.85	6'308'780.50	7'146'204.35
41X Ristourne de la rétribution des repreneurs	1'041'031.80	1'024'400.00	1'064'390.64
46X Frais de location	322'803.00	232'256.00	242'133.80
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	8'531'610.65	7'565'436.50	8'452'728.79
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	23'070'039.55	21'946'490.00	21'645'926.34
5 CHARGES DE PERSONNEL	8'575'795.01	8'576'002.69	8'535'596.20 ¹
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	2'780'501.74	4'531'960.00	2'722'278.05
61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	983'156.09	1'422'000.00	1'128'836.46
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1'553'826.52	1'883'532.05	1'612'142.52
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	13'893'279.36	16'413'494.74	13'998'853.23
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	9'176'760.19	5'532'995.26	7'647'073.11
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
80X Produits et charges financiers	18'398.31	81'857.60	-1'572.84
81X Amortissements	4'573'281.89	3'864'035.64	3'563'706.60
82X Pertes sur débiteurs	32'287.85	-	133.90
83X Variation provision stock de balles	278'379.00	-	-15'970.50
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	4'902'347.05	3'945'893.24	3'546'297.16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4'274'413.14	1'587'102.02	4'100'775.95
Résultats exceptionnel et hors exploitation	237'042.00	-	-21'000.00
Amortissements extraordinaires	334'542.25	-	-
Attribution aux provisions	350'000.00	-	114'502.35
Notes de crédit pour rétributions complémentaires	30'000.00	-	-
Attribution au fonds de renouvellement	2'268'292.44	400'000.00	1'265'195.05
Notes de crédit sur tarif d'incinération actionnaires	-	-	-
Notes de crédit sur tarif des biodéchets des collectivités	66'762.30	-	-
Intérêts sur découvert Prévoyance.ne	-	75'000.00	-
Moins-value non réalisée sur titres de placements	-	-	2'428'720.00
RÉSULTAT BOUCLEMENT	987'774.15	1'112'102.02	313'358.55

De manière générale, le résultat de cet exercice est financièrement bon et le résultat d'exploitation n'est que légèrement inférieur à l'exercice précédent, cependant bien au-dessus du budget préparé. Cela s'explique par un décalage de certains travaux d'entretien sur le site de Colombier (COL), par une bonne maîtrise des charges d'exploitation en général et par des amortissements en baisse. Ce dernier point montre la bonne planification des amortissements par rapport à la réorganisation des activités sur le site COL.

Ce résultat est à relever alors que toutes les sources de revenus évoluent de manière défavorable.

En effet, le tarif pour les déchets industriels DIB est en constante baisse, le tarif de vente de l'électricité poursuit sa chute (2015 = 4.7 c/KWh et 2016 = 4.2 c/KWh) et le prix du gaz déprécie le tarif de vente de la chaleur.

Le résultat est en outre péjoré par une moins-value enregistrée à hauteur de CHF 2.4 millions sur les placements en cours.

ECART SUR BUDGET 2014-2015	
CHF	%
-91'545.90	-0.41
-79'981.65	-4.02
-278'629.02	-9.17
-86'064.59	-5.92
1'122'949.79	132.03
586'728.63	1.99
837'423.85	13.27
39'990.64	3.90
9'877.80	4.25
887'292.29	11.73
-300'563.66	-1.37
-40'406.49	-0.47
-1'809'681.95	-39.93
-293'163.54	-20.62
-271'389.53	-14.41
-2'414'641.51	-14.71
2'114'077.85	38.21
-83'430.44	-101.92
-300'329.04	-7.77
133.90	-
-15'970.50	-
-399'596.08	-10.13
2'513'673.93	158.38

1 Y compris la contribution à la constitution de la provision «Changement de primauté 2039 de Prévoyance.ne» de CHF 240'000.-. Ce montant représente une dotation linéaire sur 25 ans nécessaire à financer le changement du plan de primauté de Prévoyance.ne à l'horizon du 1^{er} janvier 2039.

Y compris l'intérêt sur la garantie du découvert fournie à titre onéreux par le Conseil d'État, CHF 77'936.65.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS INCINÉRATION



	Bouclément 2013-2014 CHF	Budget 2014-2015 CHF	BOUCLEMENT 2014-2015 CHF	
3 PRODUITS D'EXPLOITATION				
300 Produits incinération	17'289'596.94	12'769'027.50	16'836'698.16	①
300 Autres produits clients	-	4'053'500.00	-	
301 Produits de vente d'électricité à Viteos	2'343'465.02	1'988'492.00	1'908'510.35	②
301 Produits de vente de chaleur aux CAD	3'035'839.46	3'039'880.00	2'761'250.98	
302 Autres produits	772'026.72	448'000.00	874'505.52	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	23'440'928.14	22'298'899.50	22'380'965.01	
4 CHARGES D'EXPLOITATION				
40X Evacuation des déchets et des résidus	4'686'358.51	4'391'393.50	4'813'243.95	
46X Frais de location	60'843.10	65'800.00	62'060.15	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4'747'201.61	4'457'193.50	4'875'304.10	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	18'693'726.53	17'841'706.00	17'505'660.91	
5 CHARGES DE PERSONNEL	7'388'819.66	7'429'447.71	7'368'673.63	
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	2'455'032.40	4'123'142.61	2'420'210.00	③
61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	934'892.72	1'386'520.75	1'107'551.19	③
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1'454.333.24	1'786'550.12	1'467'268.65	
TOTAL CHARGES PERSONNEL ET SUPPORT	12'233'078.02	14'725'661.19	12'363'703.47	
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	6'460'648.51	3'116'044.81	5'141'957.44	④
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
80X Produits et charges financiers	-79'090.24	-34'599.32	-92'475.36	
81X Amortissements	3'389'475.76	2'714'030.52	2'434'403.30	
82X Pertes sur débiteurs	30'591.55	-	1'494.75	
83X Variation provision stock de balles	278'379.00	-	-15'970.50	⑤
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3'619'356.07	2'679'431.21	2'327'452.19	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2'841'292.44	436'613.60	2'814'505.25	
Résultats exceptionnel et hors exploitation	273'000.00	-	-	
Amortissements extraordinaires	-	-	-	
Attribution aux provisions	300'000.00	-	-	
Attribution au fonds de renouvellement	2'268'292.44	400'000.00	1'265'195.05	
Notes de crédit sur tarif d'incinération actionnaires	-	-	-	
Moins-value non réalisée sur titres de placements	-	-	1'549'310.20	
RÉSULTAT BOUCLEMENT	-	36'613.60	-	

L'effet sur les quantités incinérées, suite à l'introduction de la taxe au sac sur le territoire du canton de Neuchâtel au 1^{er} janvier 2012 et dans le canton de Vaud depuis le 1^{er} janvier 2013, s'est maintenant stabilisé. L'impact est plus important sur nos installations de Colombier. Cette diminution importante des produits demande un effort particulier pour maîtriser au mieux les charges, tout en assurant des programmes d'entretien pérennes. Le bon fonctionnement des installations contribue aussi à limiter les dépenses liées aux arrêts techniques.

Le résultat d'exploitation reste ainsi au niveau de l'exercice précédent tout en étant bien supérieur au budget.

Avec la suppression des subventions à la construction des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD), il appartient à Vadec, conformément à l'article 32a LPE (Loi sur la protection de l'environnement, 1983), de constituer les provisions nécessaires afin d'assumer les coûts d'agrandissement et/ou de remplacement des installations. De ce fait, un montant de CHF 1.2 million est affecté au fonds de renouvellement des installations.

Le Conseil confirme le tarif actionnaires qui a été budgété pour l'incinération des ordures ménagères, soit CHF 180.- /t (HT).

Le Conseil tient à préciser que ce tarif se décompose de la manière suivante:

- CHF 173.75/t HT pour la prestation de traitement par incinération;
- CHF 6.25/t HT pour les prestations complémentaires, soit:
 - le financement du programme pédagogique de sensibilisation au tri de COSEDEC;
 - l'édition et la publication des MémoDéchets;
 - les prestations de conseils en matière de gestion des déchets incinérables (groupes de travail, conteneurs enterrés, appels d'offres de ramassage et transport, etc.).

ECART SUR BUDGET 2014-2015	
CHF	%
14'170.66	0.08
-79'981.65	-4.02
-278'629.02	-9.17
426'505.52	95.20
82'065.51	0.37
421'850.45	9.61
-3'739.85	-5.68
418'110.60	9.38
-336'045.09	-1.88
-60'774.08	-0.82
-1'702'932.61	-41.30
-278'969.56	-20.12
-319'281.47	-17.87
-2'361'957.72	-16.04
2'025'912.63	65.02
-57'876.04	167.28
-279'627.22	-10.30
1'494.75	-
-15'970.50	-
-351'979.02	-13.14
2'377'891.65	544.62

1 Les fours ont bien fonctionné au niveau technique. Le produit d'incinération est légèrement inférieur à l'exercice précédent, bien que la quantité facturée soit restée au même niveau. Ceci s'explique par des tarifs de reprise en diminution pour les déchets industriels (DIB).

2 Site de La Chaux-de-Fonds:
Les ventes d'électricité sont bien inférieures à l'exercice précédent ainsi qu'au budget. La canicule de l'été 2015 s'est traduite par une diminution de la consigne de production de vapeur pour faire face aux difficultés de refroidissement d'où un impact important sur la quantité d'électricité produite. Le budget prévoyait un tarif de CHF 50.- / MWh. En réalité, le tarif moyen a été de CHF 47.- / MWh. Une diminution conséquente par rapport à l'exercice précédent et qui devrait encore se poursuivre durant les prochains exercices.

Site de Colombier:
La quantité d'électricité vendue est légèrement supérieure à l'exercice précédent ainsi qu'au budget. Par contre, le budget prévoyait un tarif de CHF 50.- / MWh. En réalité, le tarif moyen a été de CHF 47.- / MWh. Une diminution conséquente par rapport à l'exercice précédent et qui devrait encore se poursuivre durant les prochains exercices.

3 Site de La Chaux-de-Fonds:
Continuité dans la ligne de l'exercice précédent. Conduite serrée des activités d'entretien des installations, permettant ainsi certaines économies. La canicule de l'été 2015 a fortement diminué le débit de la Ronde d'où une augmentation de la consommation de l'eau du réseau par les processus.

Site de Colombier:
Les travaux d'assainissement de la ligne 2 n'ont pas été exécutés comme prévu durant la révision 2014-2015, mais le seront dans le cadre du projet de réfection de la mono-ligne en 2015-2016.

4 On peut observer que la marge de fonctionnement (marge niveau de fonctionnement) est supérieure au montant budgété mais inférieure à l'exercice précédent. Le report des travaux d'assainissement de la chaudière comme mentionné au point 3 en est principalement la cause.

5 Site de La Chaux-de-Fonds:
Faible variation du stock de balles.

Site de Colombier:
Diminution du stock de balles.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS BOUES DE STEP



	Bouclément 2013-2014 CHF	Budget 2014-2015 CHF	BOUCLEMENT 2014-2015 CHF
3 PRODUITS D'EXPLOITATION			
300 Produits clients	3'273'454.45	3'010'000.00	3'046'577.06
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3'273'454.45	3'010'000.00	3'046'577.06
4 CHARGES D'EXPLOITATION			
40X Evacuation des déchets et des résidus	1'062'522.99	979'348.00	980'651.35
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1'062'522.99	979'348.00	980'651.35
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	2'210'931.46	2'030'652.00	2'065'925.71
5 CHARGES DE PERSONNEL	248'558.05	200'000.00	241'505.36
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	51'850.68	97'421.03	42'145.78
61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	-	-	58.17
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	43'124.09	26'011.80	100'702.96
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	343'532.82	323'432.83	384'412.27
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	1'867'398.64	1'707'219.17	1'681'513.44
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
80X Produits et charges financiers	90'818.93	108'310.29	85'552.72
81X Amortissements	898'219.62	892'070.06	895'783.64
82X Pertes sur débiteurs	-	-	-
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	989'038.55	1'000'380.35	981'336.36
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	878'360.09	706'838.82	700'177.08
Résultats exceptionnel et hors exploitation	-	-	-
Amortissements extraordinaires	-	-	-
Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-
Attribution aux provisions	-	-	-
Moins-value non réalisée sur titres de placements	-	-	474'006.30
RÉSULTAT BOUCLEMENT	878'360.09	706'838.82	226'170.78

L'installation d'injection sur le site de La Chaux-de-Fonds, mise en service en juillet 2011, a pleinement contribué à ce résultat. Pour rappel, ce résultat intègre l'amortissement accéléré des immobilisations, en vue de l'introduction de la nouvelle Ordonnance de traitement des déchets (OTD) qui interdira, à terme, la co-incinération.

L'objectif est de compenser la perte reportée de cette activité le plus rapidement possible et d'ainsi pouvoir repartir sur des bases saines. La construction d'une installation d'injection sur le site de La Chaux-de-Fonds contribue à cet objectif. Au 30 septembre 2015, le solde de la perte reportée est de CHF 2.9 millions.

ECART SUR BUDGET
2014-2015
CHF %

36'577.06 1.22

36'577.06 1.22

1'303.35 0.13

1'303.35 0.13

35'273.71 1.74

41'505.36 20.75

-55'275.25 -56.74

58.17 -

74'691.16 287.14

60'979.44 18.85

-25'705.73 -1.51

-22'757.57 -21.01

3'713.58 0.42

- -

-19'043.99 -1.90

-6'661.74 -0.94

Site de La Chaux-de-Fonds:

L'exercice 2014-2015 est la quatrième année d'exploitation complète de l'installation d'injection des boues du site de La Chaux-de-Fonds.

Cette installation a été mise en fonction en juillet 2011 et a très rapidement atteint sa capacité d'exploitation optimale.

Nous avons injecté 5'474 t de boues, soit une diminution par rapport à l'exercice précédent (5'913 t).

Site de Colombier:

Durant cet exercice, 7'618 t de boues ont été injectées dans les fours (7'723 t pour l'exercice précédent) et 1'096 t ont été exportées (1'537 t pour l'exercice précédent) dans des installations autres que celle de La Chaux-de-Fonds.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS BIODÉCHETS



	Bouclément 2013-2014 CHF	Budget 2014-2015 CHF	BOUCLEMENT 2014-2015 CHF	
3 PRODUITS D'EXPLOITATION				
300 Produits partenaires	1'263'127.60	1'100'000.00	1'066'872.30	①
300 Autres produits clients	-	-	-	
302 Autres produits	502'499.66	3'500.00	26'063.53	②
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1'765'627.26	1'103'500.00	1'092'935.83	
4 CHARGES D'EXPLOITATION				
40X Evacuation des déchets et des résidus	588'214.70	609'500.00	529'766.90	③
46X Frais de location	225'114.30	96'200.00	107'128.35	②
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	813'329.00	705'700.00	636'895.25	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	952'298.26	397'800.00	456'040.58	
5 CHARGES DE PERSONNEL	351'561.78	220'674.42	205'426.22	②
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	203'533.83	80'249.71	65'978.74	
61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	13'961.47	14'129.25	15'636.41	
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	38'509.86	35'866.56	30'051.25	
TOTAL CHARGES PERSONNEL ET SUPPORT	607'566.94	350'919.93	317'092.62	
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	344'731.32	46'880.07	138'947.96	
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
80X Produits et charges financiers	-2'980.73	-1'299.33	-2'558.84	
81X Amortissements	9'072.95	16'674.97	17'910.26	
82X Pertes sur débiteurs	1'696.30	-	-1'360.85	
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7'788.52	15'375.64	13'990.57	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	336'942.80	31'504.43	124'957.39	
Résultats exceptionnel et hors exploitation	-	-	-	
Amortissements extraordinaires	260'629.70	-	-	
Attribution aux provisions	-	-	31'580.09	④
Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-	
Notes de crédit sur tarif des biodéchets des collectivités	66'762.30	-	-	
Moins-value non réalisée sur titres de placements	-	-	93'377.30	
RÉSULTAT BOUCLEMENT	9'550.80	31'504.43	-	

**ECART SUR BUDGET
2014-2015**
 CHF %

-33'127.70	-3.01
-	-
22'563.53	644.67
-10'564.17	-0.96
-79'733.10	-13.08
10'928.35	11.36
-68'804.75	-9.75
58'240.58	14.64
-15'248.20	-6.91
-14'270.97	-17.78
1'507.16	10.67
-5'815.31	-16.21
-33'827.31	-9.64
92'067.89	196.39
-1'259.51	96.93
1'235.29	7.41
-1'360.85	-
-1'385.07	-9.01
93'452.96	296.63

- ❶ Site de La Chaux-de-Fonds:
L'apport de déchets verts des collectivités partenaires est en diminution (de 5'007 t à 4'791 t), en raison de la canicule de l'été 2015. Un effort a cependant été consenti pour saturer l'installation qui se traduit par une diminution de l'évacuation des déchets.
Le produit de traitement des biodéchets est inférieur au budget et à l'exercice précédent.

Site de Colombier:

L'apport de déchets verts des collectivités partenaires est en diminution. La prestation de Vadec se limite à:
- pesage des entrées;
- rechargement dans un semi pour acheminement à la compostière de Chavornay.
Certaines collectivités du Littoral ouest utilisent d'autres filières de traitement, notamment les communes de La Béroche qui sont maintenant prises en charge par un agriculteur.

- ❷ Site de La Chaux-de-Fonds:
Dès l'exercice 2014-2015, nous avons introduit une nouvelle activité pour la gestion du transbordement et déchetage des déchets incinérables et de la réception des déchets recyclables sur le site des Bulles. Les produits et charges de cette activité qui étaient inclus dans l'activité biodéchets sont maintenant comptabilisés dans l'activité centres logistiques régionaux.
- ❸ Site de La Chaux-de-Fonds:
Le traitement de déchets verts dans des installations externes par manque de capacité a été fortement limité.
- ❹ Site de La Chaux-de-Fonds:
Une provision est constituée pour financer les travaux de rénovation de la toiture de la halle du compostage des Bulles.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS CENTRES LOGISTIQUES RÉGIONAUX



	Bouclément 2013-2014 CHF	Budget 2014-2015 CHF	BOUCLEMENT 2014-2015 CHF
3 PRODUITS D'EXPLOITATION			
300 Produits clients	-	-	-
301 Produits des repreneurs de déchets	1'382'884.44	1'383'780.00	1'296'936.26 ①
302 Autres produits (refacturation interne et autres)	514'272.56	399'025.00	1'072'905.74 ②
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1'897'157.00	1'782'805.00	2'369'842.00
4 CHARGES D'EXPLOITATION			
40X Evacuation des déchets et des résidus	564'526.65	49'775.00	513'546.60 ②
41X Ristourne de la rétribution des repreneurs	1'041'031.80	1'024'400.00	1'064'390.64
46X Frais de location	2'400.00	33'000.00	39'699.65
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1'607'958.45	1'107'175.00	1'617'636.89
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	289'198.55	675'630.00	752'205.11
5 CHARGES DE PERSONNEL	133'487.98	310'880.57	289'278.65
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	15'733.33	127'146.65	155'212.93 ③
61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	-	450.00	377.44
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	10'847.83	22'745.57	8'906.61
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	160'069.14	461'222.79	453'775.63
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	129'129.41	214'407.21	298'429.48
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
80X Produits et charges financiers	-1'076.15	-661.63	-1'050.16
81X Amortissements	5'883.93	58'815.08	15'589.40 ④
82X Pertes sur débiteurs	-	-	-
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	4'807.78	58'153.44	14'539.24
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	124'321.63	156'253.77	283'890.24
Résultats exceptionnel et hors exploitation	-	-	-
Amortissements extraordinaires	-	-	-
Contribution extraordinaire à l'amortissement des bennes P/C	40'000.00	-	-
Notes de crédit pour rétributions complémentaires	30'000.00	-	-
Attribution aux provisions	50'000.00	-	82'922.26 ⑤
Moins-value non réalisée sur titres de placements	-	-	192'188.30
RÉSULTAT BOUCLEMENT	4'321.63	156'253.77	8'779.68

Site de La Chaux-de-Fonds:

Dès l'exercice 2014-2015, nous avons introduit une nouvelle activité pour la gestion du transbordement et déchetage des déchets incinérables et de la réception des déchets recyclables sur le site des Bulles.

Ce centre logistique régional (CLR) des Bulles travaille en sous-traitance pour l'incinération : déchetage des encombrants et du bois + transbordement des déchets ménagers lors de la grande révision. Il permet aussi la réception et le transbordement de matières recyclables (exemple: papier/carton de la ville de La Chaux-de-Fonds dès le 1^{er} janvier 2015). Les produits et charges de cette activité qui étaient inclus dans l'activité bio-déchets sont maintenant comptabilisés dans cette activité.

Site de Colombier:

L'activité des recyclables regroupe essentiellement la gestion du papier/carton, de la ferraille et du verre. D'autres déchets (frigos, appareils, alu, ...) sont collectés sur le site COL, mais les quantités restent marginales.

ECART SUR BUDGET 2014-2015	
CHF	%

-	-
-86'843.74	-6.28
673'880.74	-
587'037.00	32.93
463'771.60	931.74
39'990.64	3.90
6'699.65	-
510'461.89	46.10
76'575.11	11.33
-21'601.92	-6.95
28'066.28	22.07
-72.56	-
-13'838.96	-60.84
-7'447.16	-1.61
84'022.27	39.19
-388.53	58.72
-43'225.68	-73.49
-	-
-43'614.20	-75.00
127'636.47	81.69

- 1 Site de Colombier:
La baisse de l'euro a eu un impact important sur la valorisation des matières recyclées notamment pour le papier et le carton.
- 2 Site de La Chaux-de-Fonds:
La quantité de déchets gérée par le CLR est supérieure à la planification.

Site de Colombier:
Les frais de transport des recyclables sont pris en charge par Vadec et facturés aux clients. Cette façon de procéder a été introduite au 1^{er} octobre 2012. Le budget n'intègre pas ce flux entrées-sorties.
- 3 Site de La Chaux-de-Fonds:
Les coûts d'entretien des machines sont supérieurs à ce qui avait été planifié.
- 4 Site de La Chaux-de-Fonds:
Le budget a été fait avant la décision d'amortissement extraordinaire de certaines machines lors du dernier bouclage, ce qui représente une différence d'environ CHF 40'000.-.
- 5 Site de La Chaux-de-Fonds:
Une provision est constituée pour financer l'aménagement d'un couvert pour l'activité du CLR sur la place des Bulles.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION



	Bouclément 2013-2014 CHF	Budget 2014-2015 CHF	BOUCLEMENT 2014-2015 CHF
3 PRODUITS D'EXPLOITATION			
300 Produits clients	674'621.50	661'480.00	654'410.08
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	674'621.50	661'480.00	654'410.08
4 CHARGES D'EXPLOITATION			
40X Evacuation des déchets et des résidus	845.00	2'500.00	300.00
46X Frais de location	11'159.60	12'500.00	11'849.60
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	12'004.60	15'000.00	12'149.60
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	662'616.90	646'480.00	642'260.48
5 CHARGES DE PERSONNEL	266'729.94	225'000.00	245'090.24
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	52'917.05	98'000.00	34'943.35
61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	31'617.75	18'000.00	3'085.00 ¹
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	6'149.00	2'658.00	2'723.00
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	357'413.74	343'658.00	285'841.59
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	305'203.16	302'822.00	356'418.89
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
80X Produits et charges financiers	-	-	-
81X Amortissements	250'010.93	161'826.30	179'401.30
82X Pertes sur débiteurs	-	-	-
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	250'010.93	161'826.30	179'401.30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	55'192.23	140'995.70	177'017.59
Résultats exceptionnel et hors exploitation	-35'958.00	-	-21'000.00 ²
Amortissements extraordinaires	35'608.60	-	-
Contribution extraordinaire à l'amortissement des bennes P/C	-40'000.00	-	-
Attribution aux provisions	-	-	-
Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-
Moins-value non réalisée sur titres de placements	-	-	119'837.90
RÉSULTAT BOUCLEMENT	95'541.63	140'995.70	78'179.69

Cette activité regroupe les filières suivantes:

- Prestations d'exploitation au CAD de Viteos à La Chaux-de-Fonds;
- Prestations d'exploitation au CAD de CADBAR à Colombier;
- Location de terrains et bâtiments sur le site de Colombier;
- Exploitation de bennes et de conteneurs;
- Prestations diverses à des tiers.

Au niveau financier, les filières de fourniture de chaleur aux CAD sont équilibrées.

A l'instar de l'exercice précédent, il faut relever que la filière d'exploitation de bennes et conteneurs boucle positivement. En effet, le parc de bennes papier/carton et verre est comptablement amorti. Nous rappelons qu'il a été décidé que la période d'amortissement de ces bennes soit ramenée de 20 à 10 ans, ceci pour être en ligne avec l'intention de certaines collectivités de remplacer, à moyen terme, les bennes à crochets par des conteneurs du type aérien ou des conteneurs enterrés. Au 30 septembre 2015, Vadec a déjà installé plus de 400 conteneurs aériens pour desservir les éco-points de certaines communes et loue plus de 190 bennes.

ECART SUR BUDGET
2014-2015

CHF	%
-7'069.92	-1.07
-7'069.92	-1.07
-2'200.00	-88.00
-650.40	-5.20
-2'850.40	-19.00
-4'219.52	-0.65
20'090.24	8.93
-63'056.65	-64.34
-14'915.00	-82.86
65.00	2.45
-57'816.41	-16.82
53'596.89	17.70
-	-
17'575.00	10.86
-	-
17'575.00	10.86
36'021.89	25.55

① Site de Colombier:
Y compris la dissolution de l'acompte de charges pour le bâtiment Cottendart 7.

② Site de Colombier:
Produit extraordinaire de vente de bennes à verre.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DÉCHÈTERIES



	Bouclément 2013-2014 CHF	Budget 2014-2015 CHF	BOUCLEMENT 2014-2015 CHF
3 PRODUITS D'EXPLOITATION			
300 Produits clients	476'225.00	585'871.00	483'775.00
301 Produits des repreneurs de déchets	73'636.85	69'371.00	70'150.15
302 Autres produits	-	-	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	549'861.85	655'242.00	553'925.15
4 CHARGES D'EXPLOITATION			
40X Evacuation des déchets et des résidus	265'308.00	276'264.00	308'695.55
41X Ristourne de la rétribution des repreneurs	-	-	-
46X Frais de location	23'286.00	24'756.00	21'396.05
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	288'594.00	301'020.00	330'091.60
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	261'267.85	354'222.00	223'833.55
5 CHARGES DE PERSONNEL	186'637.60	190'000.00	185'622.10
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT			
60X Entretien, réparations, remplacements (ERR)	1'434.45	6'000.00	3'787.25
61X Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	2'684.15	2'900.00	2'128.25
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	862.50	9'700.00	2'490.05
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE SUPPORT	191'618.70	208'600.00	194'027.65
MARGE NIVEAU DE FONCTIONNEMENT	69'649.15	145'622.00	29'805.90
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
80X Produits et charges financiers	10'726.50	10'107.60	8'958.80
81X Amortissements	20'618.70	20'618.70	20'618.70
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31'345.20	30'726.30	29'577.50
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	38'303.95	114'895.70	228.40
Résultats exceptionnel et hors exploitation	-	-	-
Amortissements extraordinaires	38'303.95	-	-
Réserve de fluctuation des coûts des partenaires	-	-	-
RÉSULTAT BOUCLEMENT	-	114'895.70	228.40

Cette activité comprend l'exploitation de la déchèterie intercommunale de La Croix à Cortailod. Elle dessert actuellement les communes de Cortailod, Boudry, Milvignes et Brot-Dessous, soit 19'351 habitants.

Cette déchèterie a été mise en exploitation en mai 2012 sous une forme provisoire sur un terrain de l'entreprise Duckert. Une version définitive verra le jour dans le courant de l'année 2016.

La convention Vadec-Communes prévoit un coût par habitant de CHF 25.- HT et une facturation séparée des frais de prise en charge des déchets encombrants, ce qui correspond à CHF 6.70 par habitant pour l'exercice 2014-2015 (CHF 5.65 pour l'exercice précédent). Toutefois, le résultat nous permet d'absorber les encombrants dans les charges d'exploitation sans devoir les facturer séparément. Les communes sont donc facturées à CHF 25.- HT / habitant, ce qui ne sera plus le cas lors de la mise en exploitation de la déchèterie définitive.

ECART SUR BUDGET 2014-2015		
CHF		%

-102'096.00		-17.43
-------------	--	--------

779.15		1.12
--------	--	------

-		-
---	--	---

-101'316.85		-15.46
--------------------	--	---------------

32'431.55		11.74
-----------	--	-------

-		-
---	--	---

-3'359.95		-13.57
-----------	--	--------

29'071.60		9.66
------------------	--	-------------

-130'388.45		-36.81
--------------------	--	---------------

-4'377.90		-2.30
-----------	--	-------

-2'212.75		-36.88
-----------	--	--------

-771.75		-26.61
---------	--	--------

-7'209.95		-74.33
-----------	--	--------

-14'572.35		-6.99
-------------------	--	--------------

-115'816.10		-79.53
--------------------	--	---------------

-1'148.80		-11.37
-----------	--	--------

-		-
---	--	---

-1'148.80		-3.74
------------------	--	--------------

-114'667.30		-99.80
--------------------	--	---------------

TABLEAU DE VARIATION DES RÉSERVES ET DES FONDS

	ETAT AU 30.09.2014 CHF	ATTRIBUTION DE L'EXERCICE CHF	ETAT AU 30.09.2015 CHF
Fonds de renouvellement UVTD	36'161'762.17	1'265'195.05	37'426'957.22
Résultat reporté Vadec - Incinération	0.00	0.00	0.00
Résultat reporté Vadec - Biodéchets	14'316.08	0.00	14'316.08
Résultat reporté Vadec - Centres logistiques régionaux*	5'981.57	8'779.68	14'761.25
Résultat reporté Vadec - Boues de STEP	-3'156'490.83	226'170.78	-2'930'320.05
Résultat reporté Vadec - Autres activités d'exploitation	-515'690.61	78'179.69	-437'510.92
Résultat reporté Vadec - Déchèteries	0.00	228.40	228.40
TOTAUX	32'509'878.38	1'578'553.60	34'088'431.98

*précédemment «Recyclables»

Le tableau de variation des réserves et fonds montre l'allocation des résultats de l'exercice.

On notera que le fonds de renouvellement des installations d'incinération a été alimenté de CHF 1.2 million.

Sur l'ensemble des activités, l'attribution de l'exercice est de CHF 1.5 million.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles :	30.09.2015 CHF	30.09.2014 CHF
- Bâtiments	94'244'372.69	94'186'680.38
- Ensemble des installations	199'500'000.00	184'500'000.00
Immobilisations financières et participations :		
- ISDS Oulens SA	20'000.00	20'000.00
- CSC Déchets SA	127'000.00	127'000.00
- COSEDEC - 4 parts sociales	40'000.00	40'000.00
Dettes envers les institutions de prévoyance :		
- Cotisations dues	92'298.65	97'227.35

Le personnel de Vadec est assuré auprès de Prévoyance.ne.

En début d'année 2014, Vadec a versé un montant de CHF 1.6 million représentant sa contribution à la réserve de fluctuation de valeur constituée durant les années 2011-2012 et 2012-2013.

Au cours du 2^e semestre 2014, le Conseil d'État a accepté de se substituer aux communes pour fournir la garantie du découvert imputable à Vadec pour le découvert de Prévoyance.ne. Cette garantie, fournie à titre onéreux (CHF 77'936.65 à charge de l'exercice 2014-2015), a été adoptée par le Conseil d'État le 4 février 2015 avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Prévoyance.ne est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'État, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Elle affiche un découvert technique de CHF 2'580'653'977 au 01.01.2015. La part de ce découvert attribuable à Vadec se monte à CHF 15.5 millions.

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 01.01.2012, qui implique, en autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 01.01.2020 et de 75% au 01.01.2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi portant modification de la Loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprend les mesures de recapitalisation suivantes:

- Augmentation des cotisations ordinaires à 24.5% (60% à charge de l'employeur, 40% à charge de l'assuré)
- Rééchelonnement des cotisations et des rappels selon l'âge
- Passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans
- Demi-indexation des rentes si le chemin de croissance est respecté
- Constitution d'une réserve de fluctuation de valeur de CHF 270.0 millions à charge des employeurs, valeur 01.01.2014
- Contribution unique d'assainissement de CHF 60.0 millions à charge des employeurs, valeur 01.01.2019.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

Il est par ailleurs prévu que la caisse institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisation dès que son taux de couverture atteindra 80%, mais au plus tard au 1^{er} janvier 2039. Le découvert résiduel à la date du changement de primauté sera réparti entre les employeurs. Le montant attribuable à Vadec au 01.01.2015 est de CHF 6.1 millions (montant estimé), à considérer comme un engagement à provisionner.

Afin de se préparer au changement de primauté en 2039, Vadec a créé au 30.09.2014 une provision « changement de primauté en 2039 » alimentée à hauteur de CHF 240'000.- par an de 2014 à 2038. L'objectif est de disposer en 2039 d'une provision à la hauteur de l'estimation 2015 de Prévoyance.ne du montant à payer, soit de CHF 6.0 millions. Cette provision financera exclusivement les obligations financières de l'employeur. Le montant du versement annuel à la provision sera adapté au fur et à mesure de l'évolution des estimations de Prévoyance.ne.

La provision constituée dans les comptes de Vadec pour Prévoyance.ne se décompose comme suit:

	30.09.2015 CHF	30.09.2014 CHF
Contribution unique d'assainissement		
Apport supplémentaire exigible dès le 01.01.2019	360'500.00	360'500.00
Provision pour changement de primauté		
Passage à un plan en primauté de cotisations	480'000.00	240'000.00
Total	840'500.00	600'500.00

L'État garantit aux employés de Vadec les prestations en vertu de la LCPFPub durant 3 ans dès l'entrée en vigueur de la loi, soit jusqu'en juin 2016.

En automne 2014, le liquidateur de la Caisse de pension du personnel communal de La Chaux-de-Fonds (ex-CPC) a soumis à l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So) un plan d'utilisation des fonds résiduels. Pour les employeurs ex-CPC, ce plan retient des fonds destinés à atténuer l'effort de recapitalisation des employeurs. Basé sur l'effectif des assurés au 31 décembre 2009, le montant attribué à l'entité Vadec SA s'établit à CHF 1.1 million et doit être utilisé pour constituer une provision pour préservation du financement au sein de Prévoyance.ne. L'As-So a approuvé le plan d'utilisation le 12 mars 2015, mais malheureusement de nombreux recours ont été déposés au Tribunal administratif fédéral (TAF) à l'encontre de cette décision. L'exécution du plan et les paiements prévus doivent dès lors être reportés jusqu'à la prochaine décision du TAF.

RAPPORT DES OBSERVATEURS



Rapport à l'Assemblée Générale de
Vadec SA
La Chaux-de-Fonds

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la mise en place d'un système de contrôle interne pour les processus financiers par la société Vadec SA. Nous avons vérifié l'existence d'un système de contrôle interne mais nous n'exprimons pas d'opinion sur l'efficacité de celui-ci. Cette année, nous avons analysé la documentation mise à notre disposition par la Direction et avons procédé à quelques sondages dans le domaine des débiteurs et effectué le suivi des liquidités et des placements.

Nous avons notamment constaté que :

- Un système de contrôle interne a été mis en place et est documenté;
- La notion de système de contrôle interne a été intégrée au tableau "identification et évaluation des aspects significatifs des processus et système de contrôle interne", notamment au niveau des débiteurs, des créanciers, du bouclage et des ressources humaines;
- Une procédure d'achat et les logigrammes y relatifs ont été mis en place;
- Des listes de tâches et de contrôles à effectuer ont été établies pour le suivi du pesage des déchets et des débiteurs; pour le suivi des débiteurs, la procédure récemment formalisée doit encore être complétée et mise en œuvre.
- Au niveau des ressources humaines, diverses procédures ont été décrites (engagement, formation, évaluation, licenciement) et des "check-lists" ont été élaborées pour l'arrivée et le départ des collaborateurs;
- Toutes les procédures et les documents figurent sur le site intranet de Vadec.

Nous relevons qu'une politique en matière de placements et de gestion de la trésorerie a été décidée en octobre 2015 par le Conseil d'administration. Cette politique doit encore être mise en œuvre. Une procédure relative aux emprunts devrait également être définie.

Selon notre appréciation, la société a progressivement mis en place un système de contrôle interne.

La Chaux-de-Fonds, le 12 janvier 2016

Contrôle des finances
Ville de La Chaux-de-Fonds

Sylvène Aeschlimann

Contrôle des finances
Ville de Neuchâtel

Serge Veya

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 288 51 11
Téléfax +41 58 288 51 01
www.ey.com/eth

A l'Assemblée générale de
Vadec SA, La Chaux-de-Fonds

Lausanne, le 15 janvier 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Vadec SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes par activité, le tableau de variation des réserves et fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



2

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous attirons votre attention sur les informations données dans l'annexe aux comptes annuels relatives aux engagements à l'égard de l'institution de prévoyance. La provision nécessaire pour couvrir le découvert (CHF 6'144'000 en proportion des engagements relatifs aux assurés actifs et pensionnés selon les effectifs au 1^{er} janvier 2015) à charge de l'employeur au moment du passage à un plan de prévoyance en primauté de cotisations, d'ici le 1^{er} janvier 2039 au plus tard, a été dotée linéairement plutôt qu'entièrement.

Ernst & Young SA

Pierre-Alain Coquoz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Pascal Tréhan
Expert-réviseur agréé

RÉSOLUTIONS

L'examen du présent rapport a conduit l'Assemblée générale à valider les résolutions suivantes:

Première résolution

Les rapports, les comptes et le bilan présentés par le Conseil d'administration pour l'exercice 2014-2015 sont approuvés.

L'excédent net du compte d'exploitation est réparti de la manière suivante:

Deuxième résolution

Attribution du bénéfice de CHF 1'265'195.05 de l'activité «incinération» au fonds de renouvellement des installations d'incinération.

Troisième résolution

Décharge est donnée aux différents organes de la société pour leur gestion pendant l'exercice 2014-2015.

Au nom du Conseil d'administration de Vadec SA

Le président

Pascal SANDOZ

Le secrétaire

Gérard MEYER



Vadec SA, rue de l'Industrie 39 - cp 3236
2303 La Chaux-de-Fonds
032 967 68 01
info@vadec.ch www.vadec.ch

Illustrations © Vadec, ainsi que:
Commune de Cortaillod/photo P.-A. Duvoisin (p. 38)
Fotolia / airborne77 & Edsweb (p. 1) / bramgino (p. 4) / fotomek (p. 11) /
madpixblue (p. 15) / Massimo Cavallo (p. 23).

© 04.2016



L'équilibre naturel est fragile...



... et les destins très variables.